

L'âge régulier pour l'admission est de 9 ans. Les élèves qui en sont jugées capables, (et c'est le très grand nombre) suivent la méthode orale qui consiste à les faire parler, à les mettre en état de comprendre ceux qui leur parlent et à les instruire de vive voix.

Celles qui, à raison de leur âge trop avancé, ou de leur mauvaise vue, ou pour d'autres causes ne peuvent apprendre à parler, suivent la méthode dactylographique ou manuelle; elles s'instruisent au moyen de l'alphabet manuel et de l'écriture.

Pour faciliter aux élèves l'accès de l'Institution et épargner aux parents des dépenses et des ennuis, chaque année deux sœurs sont envoyées à Québec pour recevoir et amener les élèves de cette région lors de l'ouverture des classes et pour les reconduire à l'époque de la vacance.

Le cours classique régulier est de huit années. Le français et l'anglais sont enseignés indistinctement au choix des parents.

MONSIEUR LE CHANOINE F. X. TRÉPANIÉ

Impossible de parler de l'œuvre des Sourdes-Muettes sans rappeler le souvenir du bon et regretté monsieur Trépanier, décédé le 11 février 1906. Il fut le premier aumônier résidant à l'Institution. Cette œuvre, à laquelle il se dévoua pendant 35 ans, lui était chère entre toutes, et il fallait l'entendre en exposer la grandeur et les charmes, alors ses yeux se remplissaient de larmes qui trahissaient l'émotion de son cœur.

Malgré une santé toujours chancelante, il a fait, dans l'intérêt de ces pauvres infirmes, plusieurs voyages en Europe et aux États-Unis, et s'est toujours tenu au courant des améliorations apportées à l'enseignement des sourdes-muettes. Ce fut au retour de son premier voyage en 1879, que la méthode Orale Pure fut définitivement adoptée dans toute sa vigueur. Il a été le père des sourdes-muettes qui l'aimaient et le vénéraient, et il a mérité de leur part une reconnaissance éternelle.

L'AUMONIER ACTUEL

Monsieur l'abbé A. E. Deschamps fut nommé assistant-aumônier de l'Institution en 1900. Six ans après, il succéda à M. le Chanoine Trépanier. C'était bien l'homme marqué par la Providence pour continuer l'œuvre admirable de ce saint éducateur qu'était M. le chanoine Trépanier. M. l'abbé Deschamps se rend à Québec deux fois l'année pour donner des exercices religieux aux sourds-muets de la ville et des paroisses environnantes.

L'Institution des Sourdes-Muettes est une œuvre admirable, qui mérite non seulement l'admiration mais aussi et surtout une sympathie effective. Il faut avoir lu *Une âme en prison* de M. Arnould pour se faire une juste idée de la somme de dévouement qu'exige l'accomplissement d'une œuvre comme celle des sourdes-muettes.

Nous avons eu souvent l'honneur de voir les dévouées Sœurs de la Providence à l'œuvre. Et, chaque fois, nous avons été jeté dans l'admiration, souhaitant vivement que la merveilleuse organisation de l'Institution des Sourdes-Muettes fût mieux connue du grand public.

C.-J. M.

Protégeons nos forêts

Un grand congrès forestier a eu lieu à Montréal, en mars dernier. Des personnages importants ont pris part à ce congrès. Tous ont été d'accord à jeter le cri d'alarme: *Protégeons nos forêts*.

Mgr Laflamme a particulièrement éveillé l'opinion publique en démontrant d'une façon irréfutable que, si nous n'y prenons garde, avant longtemps la province de Québec souffrira d'un manque de bois, après en avoir gaspillé pendant des siècles. Puis il n'y a pas que le commerce du bois qui aura à souffrir de la destruction irré-